



# PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE DES ÉQUIDÉS DE TRAVAIL





**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

Direction générale de la performance économique  
et environnementale des entreprises

Monsieur Eric ROUSSEAU  
Président de la Société Française  
des Équidés de Travail  
17 cours Xavier Arnozan  
33000 BORDEAUX

Objet : plan de développement du secteur des  
équidés de travail et de territoires

Paris, le 08 AVR. 2019

Monsieur le Président,

Lors de son discours prononcé à Rungis le 11 octobre 2017, le Président de la République a demandé aux interprofessions agricoles d'élaborer des plans de développement et de transformation des filières agricoles et agroalimentaires. En l'absence d'interprofession dans la filière équine, c'est la nouvelle instance de gouvernance créée début 2018 autour des cinq sociétés mères, instance récemment rebaptisée « Filière équine », qui a lancé les travaux d'élaboration d'un plan de filière s'agissant du monde du cheval au sens large. Même si aucune date de finalisation de ce document n'est connue à ce stade, le ministère de l'agriculture et de l'alimentation se félicite de cette initiative.

Je souhaiterais néanmoins disposer, dès l'été 2019, d'une visibilité supplémentaire sur vos orientations stratégiques, dans la mesure où le ministère de l'agriculture et de l'alimentation contribue de façon importante à l'équilibre budgétaire de votre structure, et cela en raison des enjeux que portent vos activités en terme notamment de développement agricole et d'aménagement du territoire.

Sans attendre l'issue des travaux transversaux conduits à l'échelle de la filière, je vous remercie donc de bien vouloir me faire parvenir avant le 1er juillet 2019 un plan de développement du secteur des équidés de travail et de territoires, faisant apparaître votre stratégie sur les cinq années à venir, en vue de développer de nouveaux marchés, de permettre aux acteurs socio-professionnels que vous représentez d'améliorer la performance de leurs activités et de répondre aux évolutions sociétales.

Ce document détaillera vos objectifs, notamment en terme de nombre de naissances et de types de valorisation des équidés de travail et de territoires, mais aussi les actions que vous comptez mener pour les atteindre ainsi que ce à quoi s'engagent les acteurs de votre société mère et votre institut technique, l'IFCE. Il sera accompagné d'une annexe budgétaire synthétique indiquant votre trajectoire financière prévisionnelle sur cette période et intégrant une part croissante d'auto-financement de vos activités.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

La directrice générale de la performance  
économique et environnementale des entreprises

  
Valérie Métrod-Hocquet



## Table des matières

<b>Préambule .....</b>	<b>7</b>
<b>1. Historique : d'une approche patrimoniale à une approche économique .....</b>	<b>9</b>
1.1 Avant 2012 : Une filière équine sous tutelle.....	11
1.2 État des lieux des marchés de la filière équine française.....	12
1.2.1 Les besoins en équidés de loisirs ou d'enseignement (d'école).....	13
1.2.2 Le marché des viandes de cheval.....	15
1.2.3 Le marché du cheval de travail.....	17
1.3 2012-2019 : Création de la SFET (Société Française des Équidés de Travail) et définition de ses missions.....	18
1.3.1 La SFET et la filière équine .....	18
1.3.2 Les missions de la SFET .....	22
<b>2. Objectifs 2019 - 2023 .....</b>	<b>31</b>
2.1 Les axes de développement .....	33
2.2 Les actions transversales .....	33
2.2.1 L'observatoire des équidés de travail, instrument d'évaluation du poids économique de la filière ....	33
2.2.2 Un plan annuel de communication et de promotion .....	33
2.3 Le parcours de contrôle de performance des équidés de travail .....	34
<b>3. Plan d'actions .....</b>	<b>35</b>
<b>4. Trajectoire Financière Prévisionnelle .....</b>	<b>53</b>



## Préambule

La filière équine française représente un secteur économique important. Près de 11 milliards de flux financiers sont générés par les activités équines dont 9 954 M€ par le secteur des courses, 1 066 M€ par le secteur sport/loisir/travail et 22 M€ par celui de la viande. On décompte environ 65 600 emplois et 1 millions d'équidés présents sur le territoire national.

Parmi ces derniers, 250 000 animaux font partie de l'effectif des équidés de travail soit un quart de la totalité des équidés.

Ils sont regroupés au sein la Société Française des Équidés de Travail (SFET). Ce secteur correspond à une multiplicité d'usages avec pour objectif l'élevage, la valorisation, la formation, la commercialisation, la production de viande et l'utilisation des 25 races françaises de chevaux de traits, de poneys, d'ânes et mulets et de chevaux de territoire.

Lors de son discours prononcé à Rungis le 11 octobre 2017, le Président de la République a demandé aux interprofessions agricoles d'élaborer des plans de développement et de transformation des filières agricoles et agroalimentaires.

En réponse, la filière des Équidés de Travail a établi un plan de développement pour les cinq années à venir (2019-2023).

Ce plan filière fixe les objectifs et la stratégie du secteur en vue de développer de nouveaux marchés, de permettre aux acteurs socioprofessionnels d'améliorer la performance de leur activité et de répondre aux enjeux de demain.

Il retrace l'évolution de la filière des équidés de travail avant et depuis la création de la SFET, les objectifs identifiés pour répondre aux enjeux et le plan d'actions adopté qui sera mis en place dans les prochaines années.



## **1- Historique : d'une approche patrimoniale à une approche économique**



# 1. Historique : d'une approche patrimoniale à une approche économique

## 1.1 Avant 2012 : Une filière équine sous tutelle

Dans les années 1960, suite à la motorisation de l'agriculture et des transports et à ses effets déstructurants sur la filière équine, les Haras nationaux ont été chargés de mettre en place une politique pour la relance et la sauvegarde du cheval. Les grands axes de cette nouvelle politique vont porter durant toute cette période sur l'achat d'étalons de toutes races, l'achat de jeunes chevaux confiés aux clubs hippiques, les subventions à l'installation et à la vie des centres équestres, l'aide à la structuration de la filière, le développement de la recherche sur les techniques de reproduction et le maintien du système de primes de concours versées pour le soutien à la production d'équidés d'élevage.

Le financement est assuré par la mise en place d'un prélèvement d'environ 0,6 % sur les enjeux des courses hippiques.

Un maillage de stations de monte de chevaux de trait est déployé sur tout le territoire allant jusqu'au transport des étalons pour assurer les saillies directement chez les éleveurs. La meilleure génétique mâle est achetée par les haras nationaux aux éleveurs dans les berceaux de race à des prix très élevés. Sous la tutelle des Haras nationaux, tout est mis en place pour encourager la production de chevaux à des prix dérisoires. Cette politique d'étalonnage public conduit en une dizaine d'années à une réduction drastique de l'étalonnage privé dans la filière trait.

L'achat de jeunes chevaux confiés aux clubs hippiques impacte particulièrement la filière des chevaux de territoire. Les Haras nationaux achètent durant cette période les meilleurs chevaux et poneys présentés en concours à des prix très attractifs pour les éleveurs. A l'échelle de races comme le poney landais, les achats représentent alors près de 5 % de la production, ce qui incite les éleveurs à préparer leurs poulains dès 3 ans en fixant un prix artificiel de vente, sans lien avec le marché privé. Les Haras nationaux les placent ensuite dans des centres équestres chargés de les entretenir en bon père de famille, déconnectant à leur tour les centres équestres de la valeur de ces chevaux de qualité.

A partir d'un parcours de concours d'élevage les Haras nationaux distribuent des primes aux éleveurs. Ils encouragent à la production d'équidés et à la sauvegarde des races, selon des critères sans lien avec les marchés, favorisant l'élevage loisir par rapport à l'élevage professionnel déconnecté des réalités économiques.

Déjà à cette époque, les débouchés pour le cheval de trait sont principalement la filière viande (encouragée par un plan de relance mis en place à la fin des années 1970). Les poulains sont exportés avant 18 mois pour leur viande vers des pays plus consommateurs de viande chevaline comme l'Italie ou l'Espagne. Les marchands achètent à des prix oscillants entre 0,90 et 1,30 €/kg, ne tenant pas compte du prix de revient, la politique des haras nationaux encourageant et finançant la production.

Au début des années 2000, l'établissement public est composé de 23 haras nationaux, 220 stations de monte, 1 472 chevaux et 1 100 agents qui accompagnent notamment les éleveurs d'équidés de travail dans le dispositif de tutelle qu'il a développé. En Décembre 2001, suite à la mise en place de la Loi d'orientation des lois de finances (LOLF), les comptes spéciaux du trésor sont supprimés. Le gouvernement met fin au fond national des Haras. Le budget de l'établissement public devient transparent et est inclus dans celui du Ministère de

l'établissement public devient transparent et est inclus dans celui du Ministère de l'agriculture. C'est la fin d'un régime de financement exceptionnel qui échappait à tout contrôle du parlement. Les Haras nationaux deviennent un établissement public et l'objectif est désormais de démanteler graduellement cette tutelle.

Des contrats d'objectifs sont établis sur des périodes de 5 ans :

2003-2008 : réduction des effectifs, des stations de monte, du nombre de haras, au regard de la baisse annoncée du soutien financier de l'État,

2008-2012 : recentrage des activités sur des missions de service public et cession de l'étalonnage au secteur privé. A partir de 2008 la courbe des naissances de chevaux de trait amorce une chute qui ne cessera de s'accroître. Fin 2012, 8 centres techniques restent à transférer ou à fermer. La reproduction, cœur de métier de l'institution des Haras créée en 1665 a été transférée au secteur privé et Charles de Certaines, chef du bureau du cheval au sein du Ministère en charge de l'agriculture convoque les représentants de la jeune maison mère des équidés de travail pour annoncer la fin de la politique des primes de concours versées par l'Ifce.

## 1.2 État des lieux des marchés de la filière équine française

La filière cheval est traditionnellement découpée en 3 secteurs :

- Le secteur « courses » qui regroupe les agents économiques liés aux courses hippiques, c'est-à-dire les courses sur hippodromes et donnant lieu à des paris (PMU et PMH),
- Le secteur « sport loisir travail » qui regroupe les agents économiques liés aux autres utilisations du cheval : les sports équestres (des pratiques sportives, encadrées par des règlements), les loisirs (des pratiques récréatives), et le « travail » qui correspond à l'utilisation des équidés en traction animale, cheval de bât, travail monté (équitation traditionnelle...),
- Le secteur « viande » qui regroupe les agents économiques liés à la production de viande de cheval.

Cependant, ces secteurs ne sont pas indépendants les uns des autres et les marchés sont perméables. Des chevaux initialement destinés aux courses ou aux sports, peuvent ainsi rejoindre la consommation humaine ; des équidés naissant pour la viande peuvent être valorisés pour une utilisation en traction animale ; un centre équestre peut racheter un cheval de course pour enseigner l'équitation ; etc.

Le marché du cheval de loisir, ainsi que celui du cheval d'enseignement (d'école), pour lesquels certaines races d'équidés de travail ont toute leur place ne sont pas organisés, ne sont pas segmentés et ne sont donc pas rémunérateurs. Des potentialités existent pourtant. De même les marchés intérieurs et extérieurs de la viande de cheval peuvent assurer des prix rémunérateurs lorsque les produits sont caractérisés en fonction de leur qualité et que l'offre est qualifiée.

### 1.2.1 Les besoins en équidés de loisirs ou d'enseignement (d'école)

Les marchés du cheval de loisir et du cheval d'enseignement (d'école) sont peu organisés et globalement peu rémunérateurs. Ils sont en effet très majoritairement dominés par des animaux pour lesquels ils constituent un marché de repli ou par des animaux échangés entre particuliers.

« (...) on peut considérer que trois grands types de chevaux sont disponibles sur le marché : (1) des chevaux d'élite, relativement chers et produits pour la compétition, (2) des chevaux sans origines ou réformés des courses, très peu chers mais généralement peu recherchés, (3) des chevaux de sport non retenus pour le sport de haut niveau, déclassés et vendus à perte. Ces chevaux ne sont généralement pas adaptés à l'utilisation de loisir.

A ces trois grands types de chevaux s'ajoutent des chevaux de particuliers, de tous âges et de tous niveaux, travaillés ou non, à des prix très variables, parfois très inférieurs au prix du marché, ce qui crée une concurrence importante vis à vis des éleveurs et tire les prix vers le bas. Cette inadéquation entre l'offre des producteurs et les besoins des utilisateurs est caractéristique du secteur. » (*IFCE INRA, La filière équine française à l'horizon 2030, rapport du groupe de travail Prospective Equine, Octobre 2012*).

#### **Des équidés de loisirs pour des propriétaires particuliers nombreux :**

De nombreux pratiquants d'une équitation "hors cadre", sont propriétaires de leur(s) équidé(s). Cette clientèle recherche très majoritairement des équidés à orientation "loisirs".

« (...), Beaucoup de cavaliers, propriétaires de leur monture, pratiquent l'équitation en dehors de toute structure. Ainsi, le nombre total de pratiquants réguliers de l'équitation est évalué à plus de 1,5 million, soit deux fois plus que le nombre de licenciés". (*IFCE INRA, La filière équine française à l'horizon 2030, rapport du groupe de travail Prospective Equine, Octobre 2012*).

En effet, sur le marché du cheval de loisir, représentant environ 24 000 équidés par an (soit 33 % des transactions d'équidés), plus de huit acheteurs sur 10 sont des propriétaires particuliers. Leurs achats se font majoritairement auprès d'autres particuliers (42%). Ils peuvent aussi se faire auprès de professionnels : des éleveurs (30 %) et dans une moindre mesure, des centres équestres (14 %) et marchands ou cavaliers professionnels (9 %). 36% des équidés achetés pour une utilisation en loisir sont des équidés aux origines non-constatées (ONC, type selle et poneys). Le trotteur français est la première race utilisée en loisir (11 %), devant le Selle français (7 %). Les prix médians pour les ONC ou réformés de course se situent aux environs de 1 000 euros. Les équidés de races de territoire (surtout Cheval de Mérens et Camargue) sont relativement peu présents (4 %).

Les équidés achetés pour du loisir sont destinés à de l'équitation d'extérieur (promenade, randonnée, etc.) ou pour pratiquer des "activités polyvalentes" (travail monté, à pied...).

14 % des équidés achetés pour du loisir le sont pour être attelés, c'est principalement le cas pour les équidés achetés pour l'extérieur (18%) (*Le marché du cheval de loisir en France, Ifce - Observatoire économique et social du cheval, Anne-Lise Pépin, Septembre 2018*).

La demande pour des équidés caractérisés et différenciés pour ces pratiques, en sécurité, n'a pas encore trouvé une offre organisée.

#### **Des équidés d'enseignement (d'école) pour les établissements équestres :**

Les établissements équestres détiennent environ 190 000 équidés, le marché des équidés d'enseignement représenterait environ 6 000 transactions par an (soit 8 % des transactions

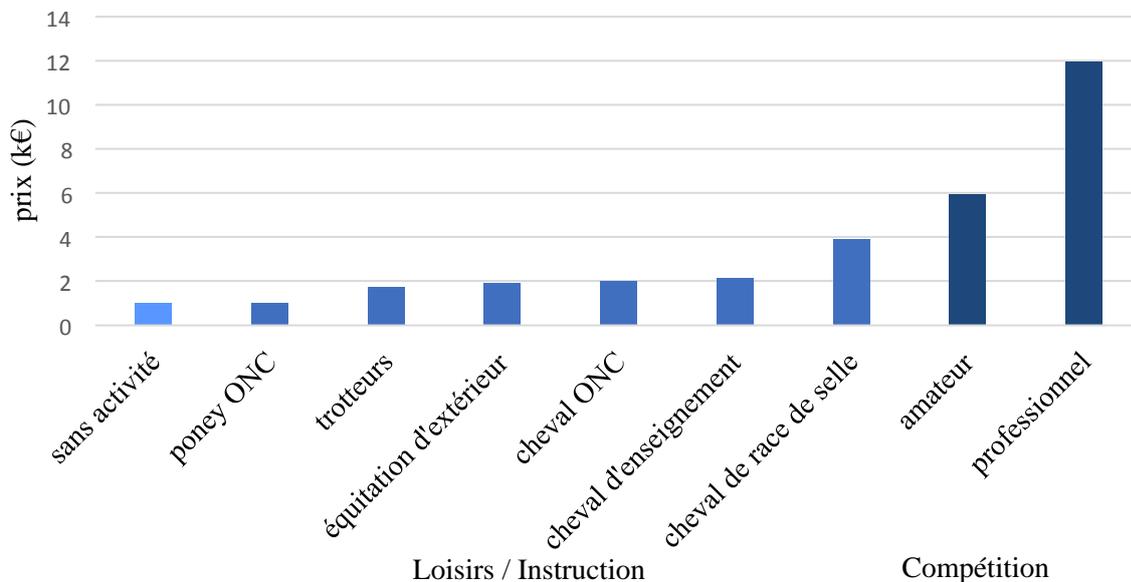
d'équidés). Environ la moitié des équidés achetés pour l'enseignement sont des équidés aux origines non-constatées (ONC) et en particulier, de type poney. Leur prix d'achat médian est d'environ 1 000 euros. Le Selle français est la première race utilisée en enseignement (12 %). Les équidés aux origines constatées (OC) sont également fréquemment utilisés (6 % des transactions).

Les équidés d'enseignement sont majoritairement achetés auprès d'un centre équestre. Les particuliers sont également plébiscités puisqu'ils totalisent 32 % des transactions. 21 % des équidés sont achetés à un éleveur. (*Le marché du cheval d'enseignement en France, Ifce - Observatoire économique et social du cheval, Anne-Lise Pépin, Septembre 2018*).

Deux grandes tendances se dégagent :

- le souci de plus en plus présent de sécurité des pratiquants, donc d'équidés adaptés à tout pratiquant. Ce souci rejoint deux préoccupations majeures : limiter les risques d'accidents liés à la pratique et limiter le taux d'abandon (au moins partiellement lié à ce risque),
- le développement de nouvelles pratiques de l'équitation, autour du jeu, de la "coopération" avec l'animal...

Ces tendances peuvent potentiellement amener des modifications de critères de choix des équidés. Pour les équidés d'enseignement, leur achat pourrait alors davantage être considéré comme un investissement que comme une charge.



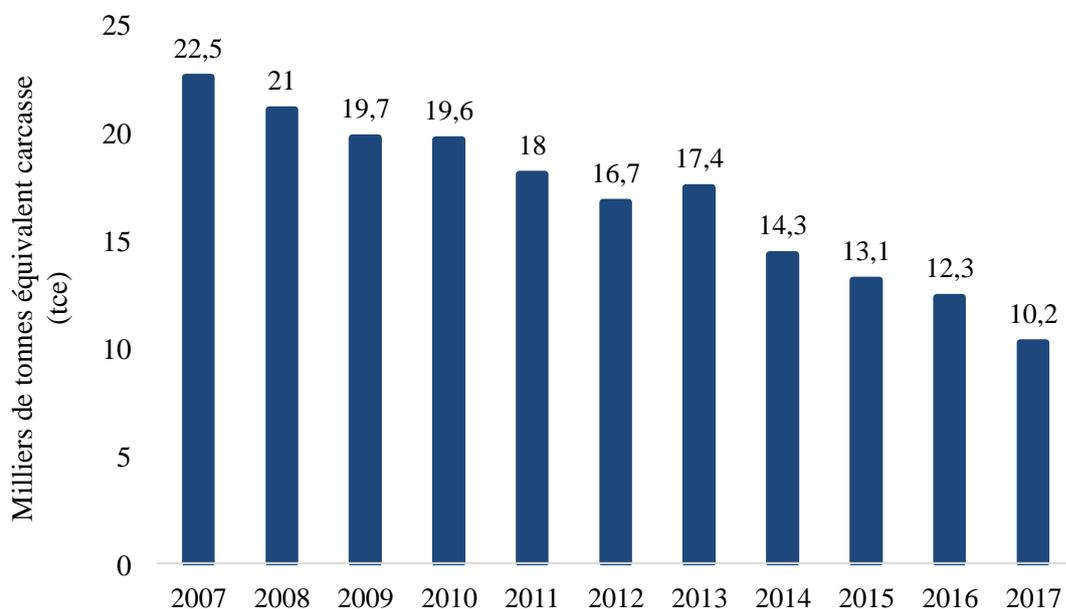
**Figure 1. Prix moyen des chevaux et poneys de selle selon le type de cheval et son utilisation prévisionnelle (Ifce)**

## 1.2.2 Le marché des viandes de cheval

### **Un marché intérieur peu travaillé, une consommation française faible et en baisse structurelle :**

La consommation de viande chevaline en 2017 avoisine les 10 000 tonnes, soit un peu plus de 150 g/pers/an en moyenne (Sce : ECUS, 2017).

La baisse de cette consommation en France est structurelle : elle a diminué de 55 % en 10 ans, elle a été encore plus marquée en 2016 et 2017 (-12 % et -14 %) (INTEBEV 2018).



**Figure 2. Évolution de la consommation de viande chevaline en France (Ifce, 2018)**

### **Une demande actuelle en grande partie couverte par de la viande d'importation et les réformes :**

En 2017 plus de 11 000 tonnes équivalent carcasse ont été importées, en particulier d'Amérique du sud, du Canada, et de pays européens (Belgique, Irlande, Espagne...).

## LES IMPORTATIONS

(en tonnes équivalent carcasse)

● Uruguay	16%
● Canada	14%
● Argentine	10%
● Belgique	10%
● Irlande	8%
● République islamique d'Iran	7%
● Espagne	7%
● Roumanie	6%
● Royaume-Uni	4%
● Autres	17%



**11 260 TONNES**

ÉQUIVALENT CARCASSE IMPORTÉES EN 2017

Figure 3. Importations de viande chevaline en France (Ifce, Ecus 2018)

### Complétée par la viande de chevaux de réforme français :

Un peu plus de 10 000 équidés ont été abattus en France en 2017, ce qui représente environ 2 800 tonnes équivalent carcasse. Il s'agit principalement de chevaux de course (46 %) et dans une moindre mesure de chevaux de trait (28 %) et de selle (19 %). La majorité des chevaux abattus ont moins de 10 ans, 30 % ont moins de 3 ans. Cela ne représente qu'une faible part de la consommation intérieure et ne perturbe donc pas un marché de viande chevaline qui reste très largement un marché de réforme (de chevaux élevés en France ou de carcasses importées).

### Une production de chevaux de trait encore insuffisamment valorisée sur le marché intérieur :

Le débouché de la viande chevaline concerne 90 % de la population de chevaux de trait en France. Si une partie des éleveurs se sont positionnés sur le marché de la viande chevaline française par une vente en circuit-court, de nombreux animaux sont commercialisés en vif vers l'Italie ou l'Espagne.

La baisse de la consommation de viande chevaline en France s'inscrit dans une tendance générale à la baisse de la consommation de produits carnés.

Elle nécessite, comme pour d'autres filières viande une orientation vers une différenciation des produits et une montée en gamme, permettant de valoriser une production spécifique "viande de qualité".

Il est évident que la structuration actuelle de la demande du marché intérieur de la viande de cheval dessert les éleveurs de chevaux de trait qui sont capables de proposer une viande d'une traçabilité exemplaire avec des process d'élevage maîtrisés alors que le négoce ne demande, ni origine, ni signes de qualité des produits qu'il distribue.

### **Des opportunités saisies sur les marchés extérieurs impactant fortement la production :**

Les marchés extérieurs étaient traditionnellement organisés autour d'exportations en vif de poulains vers l'Italie et l'Espagne. Depuis 2016-2017, d'autres marchés sont ouverts, notamment vers l'Asie, qui ont permis une mise en concurrence des acheteurs qui a entraîné une meilleure valorisation des animaux catégorisés et sélectionnés.

Le prix du kg vif de cheval de trait en France est passé brutalement de 1€-1€40/kg vif à 2 €/kg vif. En 2019, le prix est stable : aux alentours de 2,60 €/kg en moyenne sur toute la France.

Contrairement aux Sociétés mère Le Trot et France Galop (Plan de filière viande équine française élaboré par Interbev - Décembre 2017 page 13), la SFET n'a pas été associée au plan filière de la viande chevaline. Toutefois la partie concernant la professionnalisation des acteurs (principalement des bouchers) et les efforts nécessaires pour maintenir ouverts des points de distribution des produits nous semblent indispensables et doivent être soutenus. En effet, la cause principale de la désaffection du public pour la consommation de viande de cheval est qu'il est très difficile voire impossible d'en trouver. La seconde cause est l'opacité totale en ce qui concerne la provenance et la catégorie des chevaux proposés et l'absence de signe de qualité et de provenance géographique pour la viande de cheval.

### **1.2.3 Le marché du cheval de travail**

Les utilisateurs d'équidés de travail sont avant tout des "hommes de cheval", c'est-à-dire qu'ils étaient familiers du cheval avant de se lancer dans l'utilisation d'un équidé de travail. Ces utilisateurs possèdent en général 3 à 5 équidés. En moyenne, un âne ou un mulet peut-être utilisé jusqu'à l'âge de 20 ans, un cheval de trait ou de territoire jusqu'à 15 ans.

⇒ besoin annuel en équidés de travail sur le territoire français (si l'on considère un nombre d'utilisateurs et un nombre d'équidés par entreprise stables dans le temps) : 100 à 250 équidés par an (60 % de chevaux de trait, 20 % d'autres chevaux et poneys et 20 % d'ânes et mulets).

On peut répartir les utilisateurs par type d'utilisation (de la plus à la moins importante) : travaux agricoles, débardage et entretien d'espaces naturels, animation et événementiel (mariages, Père Noël...), transport de personnes, tourisme, travaux territoriaux, portage...

La plupart des utilisateurs estiment que leurs chevaux sont polyvalents. La plupart des professionnels ayant des activités multiples au sein d'une entreprise diversifiée, il s'agit en effet d'une qualité recherchée. De plus, lorsque l'on demande à ces personnes d'identifier les qualités de l'équidé idéal pour leur activité, on observe peu de différence entre les utilisations : l'équidé de travail idéal serait un équidé ni trop grand ni trop petit, avec un bon dos, de bons pieds, et surtout un bon mental et un caractère adapté. En fonction de l'effort demandé, un modèle plus ou moins lourd sera préféré. Enfin, la plupart du temps, les utilisateurs privilégient les races dont le berceau est proche.

Ainsi, il existe une demande pour chaque type d'équidé de travail, d'autant que tout utilisateur possède ses propres préférences quant à la race, au modèle, au caractère de l'équidé. On observe toutefois une préférence pour les hongres et les juments, les entiers se révélant plus compliqués au travail s'ils doivent côtoyer des femelles.

Concernant le niveau de dressage des animaux, il semble exister deux catégories d'utilisateurs:

- les utilisateurs "experts" qui préfèrent débourrer, éduquer, dresser leurs animaux eux même, et qui achètent de jeunes animaux,

- les utilisateurs plutôt issus d'un autre domaine d'activités, novices ou n'ayant pas de temps à consacrer à cette étape et qui préfèrent acheter un équidé "prêt à l'emploi".

Cette division des utilisateurs joue sur le budget alloué à l'achat de l'équidé, qui se révèle en effet très variable.

On peut aussi constater un effet "race", certains utilisateurs étant prêts à dépenser plus d'argent pour participer à la promotion, valorisation et sauvegarde d'une race ou tout simplement parce qu'ils ont un coup de cœur pour cette race. Enfin, un prestataire ou un petit exploitant maraîcher pourra avoir une capacité d'investissement plus réduite qu'une communauté de commune ou un propriétaire viticole.

En conséquence de la grande diversité des utilisateurs, le prix d'achat d'un équidé de travail est susceptible de varier de moins de 1000 euros HT à plus de 5000 euros HT. (*Une Typologie des Utilisateurs d'Energie animale - SFET/SNCuPaa - Louise Boulard, 2015*)

### **1.3 2012-2019 : Création de la SFET (Société Française des Équidés de Travail) et définition de ses missions**

#### **1.3.1 La SFET et la filière équine**

La SFET, créée en 2012, est la société mère des races françaises de chevaux de trait, d'ânes, de mulets et de chevaux de territoire. Ses missions consistent, en accord avec le Ministère de l'Agriculture, à proposer une politique globale, d'encouragement et de promotion de l'élevage.

Cette politique globale vise à conserver les produits issus des races françaises de chevaux de trait, d'ânes, de mulets et de chevaux de territoire et à les améliorer en adéquation avec les exigences du marché.

Elle rassemble 25 races françaises d'équidés regroupées en 3 fédérations dédiées aux équidés de travail au sein desquelles sont représentés les éleveurs et utilisateurs des berceaux de race et des zones d'élevage du territoire national :

- 9 races de chevaux de trait ;
- 9 races de poneys et chevaux de territoire (Fédération des Chevaux de Territoire) ;
- 7 races d'ânes (France Ânes et Mulets)

Avec quelque 225 000 animaux (qui représentent le quart de la population nationale d'équidés) ses éleveurs et utilisateurs exploitent entre un demi et un million d'hectares de prairies.

L'élevage des équidés de travail est une agriculture raisonnée qui répond aux enjeux de la transition écologique. Cet élevage est pratiqué sur des espaces naturels difficilement valorisables, essentiellement situés en zones défavorisées (piémonts, montagnes, landes, marais...). Il contribue à l'ouverture du paysage et au maintien de la biodiversité. En pratiquant le pâturage mixte avec des ruminants, les équins participent en outre à l'amélioration de la productivité des prairies tout en réduisant l'utilisation d'intrants.

En 2017, on recense 47 547 naissances pour l'ensemble de la filière sur le territoire national avec une baisse globale sur les dix dernières années de 17 %.

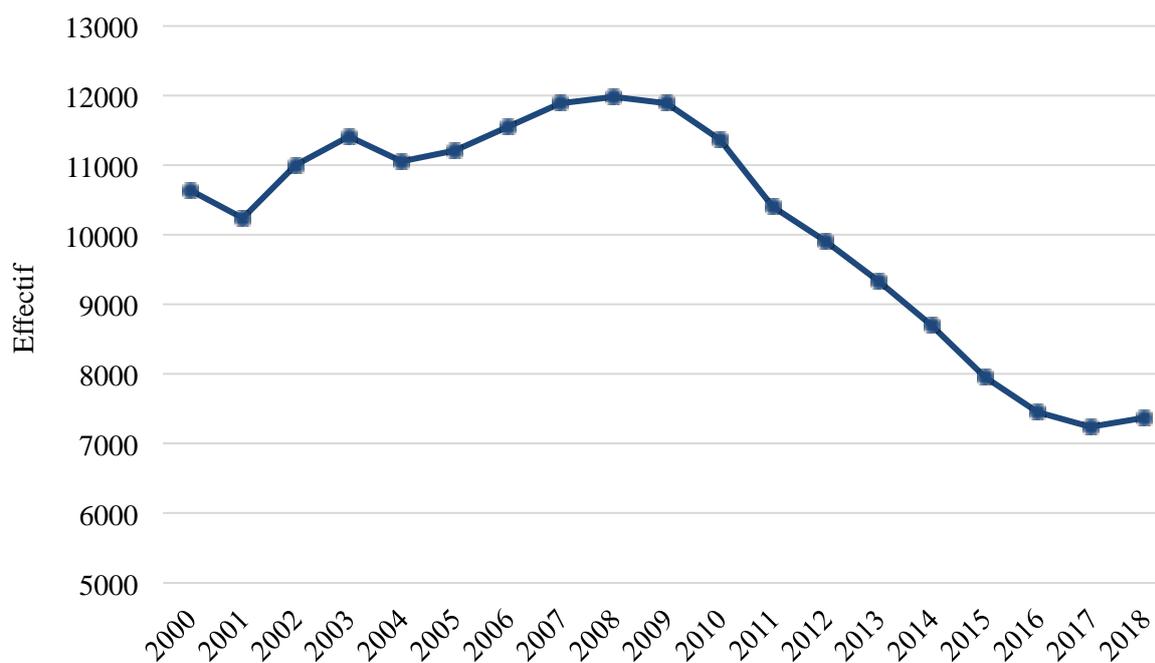
La filière des équidés de travail représente environ 20 % de l'ensemble de ces naissances

## Les Chevaux de Trait :

Les équidés de travail comptent 9 races de chevaux de trait.

**Tableau 1. Récapitulatif du nombre d'élevages, de naissances, de femelles saillies et de baudets actifs en 2018 pour les chevaux de trait.**

Chiffres 2018 (source Ifce)	Élevages	Naissances	Femelles saillies	Étalons reproducteurs
Ardennais	333	512	990	160
Auxois	80	99	204	21
Boulonnais	141	176	288	36
Breton	1749	2363	4001	495
Cob Normand	176	184	337	40
Comtois	2288	3012	5760	709
Percheron	556	765	1422	146
Trait Poitevin	80	61	134	32
Trait du Nord	60	69	100	7



**Figure 4. Évolution du nombre de naissances de chevaux de trait de races françaises.**

Depuis 2008, les naissances des chevaux de trait ne cessent de diminuer, passant de 12 000 à 7 250 en 2017. Néanmoins, 2018 est la première année où les naissances se stabilisent avec une très légère hausse à 1,75 %.

La diminution des naissances s'accompagne par une diminution du nombre d'étalons actifs et une diminution des saillies jusqu'en 2017 pour ces dernières avec une stabilisation pour 2018 (17 017 saillies en 2016 - 16 649 saillies en 2017 et 16 529 saillies en 2018).

Le débouché viande chevaline concerne 90 % de la population de chevaux de trait en France. Les Chevaux de Trait sont de plus en plus utilisés par des communautés de communes ou des communes comme "chevaux territoriaux". Ramassage d'ordures, tri sélectif, transport de personnes, entretien des espaces verts ou encore tourisme sont en effet autant de domaines dans lesquels il est possible d'utiliser un cheval de trait à la place d'engins motorisés.

Des prestataires en débardage et en traction animale s'installent également pour des travaux dans les forêts ou encore dans les vignes.

Quelques élevages (au total probablement entre 200 et 300 juments) se consacrent par ailleurs à une production/transformation de lait essentiellement destinée à la consommation humaine.

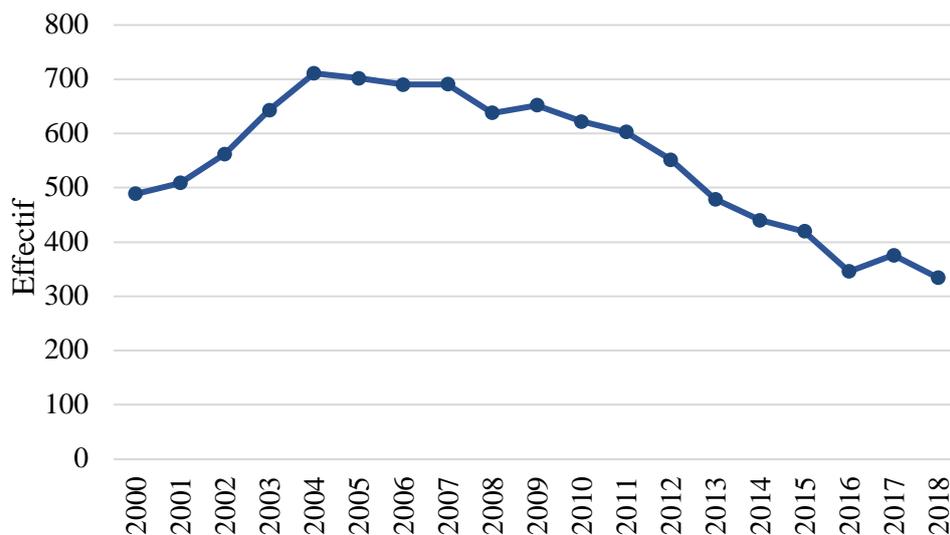
### Les Ânes :

Les équidés de travail comptent 7 races d'ânes et 2 registres de mules.

Toutes les races d'ânes présentent moins de 200 naissances par an. L'élevage est concentré dans un berceau de race.

**Tableau 2. Récapitulatif du nombre d'élevages, de naissances, de femelles saillies et de baudets actifs en 2018 pour les ânes.**

Chiffres 2018 (source Ifce)	Élevages	Naissances	Femelles saillies	Baudets actifs
Ane bourbonnais	8	7	21	5
Ane de Provence	31	21	59	29
Ane des Pyrénées	51	67	144	28
Ane du Cotentin	57	70	87	20
Ane Grand Noir du Berry	22	12	41	15
Ane normand	28	28	48	14
Baudet du Poitou	122	105	261	72
Mule des Pyrénées	Pas de donnée	20	/	/
Mule poitevine	Pas de donnée	17	/	/



**Figure 5. Evolution du nombre de naissances des ânes de races françaises.**

Le nombre de naissance est globalement en baisse depuis 2009 (en augmentation en 2018 pour une seule race) mais semble se stabiliser depuis 2016 avec une augmentation des saillies en 2018 par rapport à 2017 (stats et cartes, note de conjoncture mars 2019).

Le nombre d'élevages a diminué depuis 2009 mais les éleveurs sont de plus en plus professionnels avec un plus grand nombre d'ânes par élevage (stats et cartes, OES 2014).

Les débouchés de l'âne sont :

- la randonnée bâtée, avec environ 200 loueurs d'ânes employant entre 1 500 et 2 000 ânes (ânes communs compris)
- la production laitière, avec 60 producteurs-transformateurs de lait à destination cosmétique et consommation humaine se développant comme diversification pour répondre à une demande croissante
- le maraîchage, avec 50 utilisateurs d'âne en traction animale en 2014, chiffre que l'on estime en forte augmentation
- la médiation, secteur encore méconnu, avec plus de 60 utilisateurs d'ânes
- les loisirs attelés, bâtés, montés
- l'éco-pâturage (OES 2014).

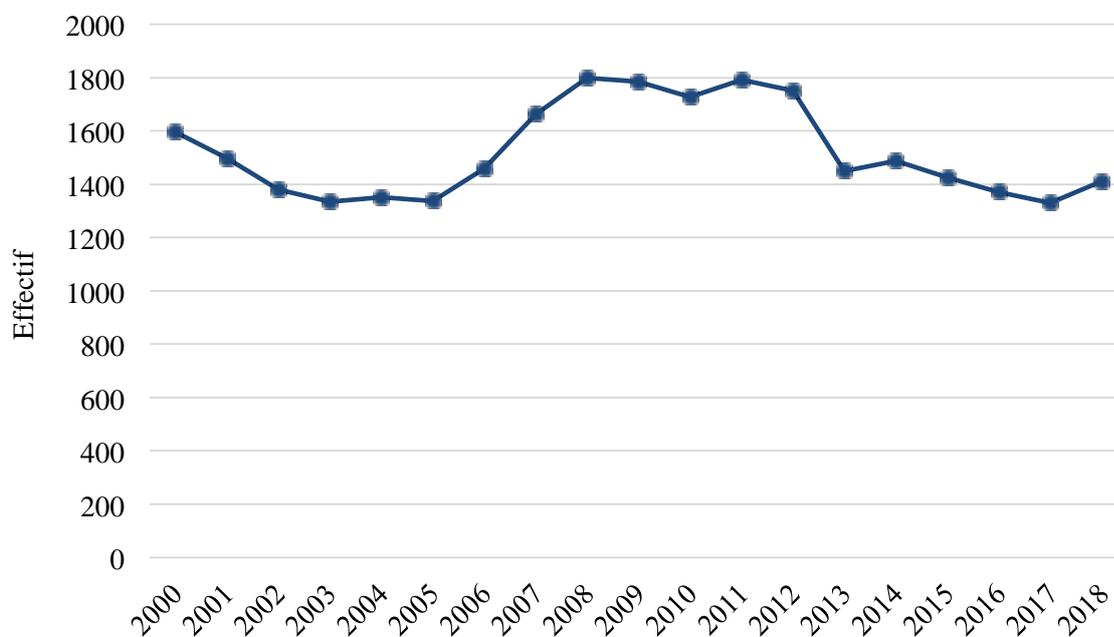
Les mulets sont utilisés pour les loisirs montés, attelés ou bâtés, et surtout pour les travaux agricoles et forestiers en traction animale.

### Les Chevaux de Territoire :

Les équidés de travail comptent 9 races de chevaux de territoire. 8 races ont moins de 500 naissances par an. La production est concentrée dans des berceaux de race avec quelques gros élevages hors berceau.

**Tableau 3. Récapitulatif du nombre d'élevages, de naissances, de femelles saillies et d'étalons actifs en 2018 pour les chevaux de territoire.**

Chiffres 2018 (source Ifce)	Elevages	Naissances	Femelles saillies	Étalons reproducteurs
Cheval Auvergne	43	32	90	18
Cheval Camargue	387	622	918	201
Cheval Castillonnais	17	6	23	8
Cheval Corse	21	10	26	9
Cheval de Merens	158	224	496	60
Cheval du Vercors de Barraquand	12	11	19	5
Henson	30	55	64	12
Poney landais	32	44	70	23
Pottok	153	335	955	94



**Figure 6. Évolution du nombre de naissance de chevaux de territoire de races françaises.**

Les naissances sont globalement en augmentation en 2018 même si elles diminuent dans certaines races (*stats et cartes, note de conjoncture mars 2019*).

Les chevaux et poneys de territoire sont principalement utilisés pour les loisirs et sports amateurs mais aussi en traction animale, avec une utilisation spécifique en tri du bétail pour le cheval camargue.

Quelques élevages (au total probablement entre 50 et 100 juments) se consacrent par ailleurs à une production de lait essentiellement destinée à la consommation humaine.

### 1.3.2 Les missions de la SFET

Les missions de la SFET s'articulent autour des axes suivants :

- Elle s'assure de la reconnaissance et de la place faite au cheval de travail dans l'agriculture française et plus largement dans la société ;
- Elle participe à la structuration de la filière équine dans le cadre de la PAC ;
- Elle assure les relations avec l'Interprofession de la Viande, INTERBEV Équin
- Elle veille et participe aux actions de promotion, de communication, de commercialisation de recherche et de développement concernant le cheval de travail.
- Elle enregistre les résultats des épreuves d'élevage et les transmet à l'établissement public de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation notamment pour l'élaboration des critères et outils d'amélioration génétique.
- Elle assure, en partenariat avec la Fédération nationale des Conseils des chevaux, le maillage du territoire et le ciblage des actions ;
- Elle participe, en partenariat avec la Fédération nationale des Conseils des chevaux et l'APCA à la création d'un observatoire du cheval de travail afin de cerner sa place dans l'économie, son emprise et son rôle sur la gestion des territoires agricoles.

Si le contrôle de performance et la participation à la définition d'objectifs de sélection sont le cœur de métier de la SFET, celle-ci a également mis en place des outils au service des

éleveurs et des actions de structuration des marchés visant à une valorisation des produits des élevages de chevaux de travail. Toutes les actions mises en place participent au développement de la filière des équidés de travail et participent activement à l'animation des territoires.

### 1.3.2.1 Le Parcours d'Excellence du Jeune Équidé de Travail (PEJET)

Il est constitué d'un ensemble d'épreuves ayant pour objectifs :

- La mise en valeur des meilleurs sujets dans un but de sélection
- La caractérisation des reproducteurs pour en faciliter l'exploitation
- L'incitation à la préparation des jeunes équidés afin de faciliter leur mise en marché
- La qualification des aptitudes & qualités des jeunes équidés à des fins commerciales
- Favoriser les lieux de rencontre des acteurs de la commercialisation
- La participation à la promotion des races

La mise en place du PEJET a permis à la SFET d'être agréée en septembre 2017, par arrêté du Ministère de l'agriculture pour la réalisation de l'enregistrement et du contrôle des performances des races de la filière des équidés de travail. (*Arrêté du 11 septembre 2017 portant agrément d'un organisme tiers chargé de l'enregistrement et du contrôle des performances des équidés publié au JO du 20 septembre 2017*)

Il doit permettre de corréler l'ensemble des données obtenues lors des épreuves du parcours pour caractériser les produits de la filière afin que les éleveurs aient les informations et outils pour sélectionner au plus tôt dans leurs élevages et améliorer l'efficacité de leurs sélections.

Les Organismes de Sélection et les éleveurs pourront au fur et à mesure de l'évolution de leurs équidés mettre en place des critères de sélection pour orienter leur race.

Les marchés, ciblés par race, définissent leurs objectifs de production et leurs permettent de définir leurs critères de sélection. Ainsi le PEJET et les politiques de races doivent permettre d'apporter une réponse des races à la demande du marché.

En parallèle du PEJET, la SFET a développé 2 circuits ayant des objectifs différents :

Le circuit des qualifications loisirs mis en place par l'IFCE a été repris par la SFET en 2017. L'objectif des « qualifications loisirs » est de mettre en valeur les qualités demandées à un cheval, poney, âne ou mule destiné(e) à une pratique de loisir, que ce soit pour la randonnée, pour le sport amateur ou l'enseignement. Il s'agit de donner des repères aux utilisateurs et acquéreurs qui souhaitent pratiquer en confiance, avec confort, plaisir et sécurité.

Les qualifications loisirs sont une marque de qualité qui témoigne des qualités physiques et comportementales de l'équidé adapté à une utilisation en loisir ou sport amateur : caractère confiant, peu émotif, coopératif - allures suffisamment souples, étendues et équilibrées - aspect général qui révèle une certaine solidité et un minimum d'harmonie.

En 2018 la SFET a ouvert un circuit destiné aux utilisateurs d'équidés de travail qui souhaitent se faire plaisir sur des compétitions, les Equidés Cup. Ce circuit, ouvert aux équidés de 3 ans et plus, permet aux propriétaires d'équidés de travail de participer à un circuit aux épreuves variées. Il permet à la SFET de collecter des données complémentaires sur ces chevaux d'âge pour caractériser leurs lignées et de confirmer les orientations issues des épreuves de caractérisation du PEJET.

Pour la mise en place de ces 3 circuits la SFET assure ou délègue l'organisation de ces épreuves. Elle en propose les règlements, les programmes et les calendriers. Les engagements et archivage des données de ces épreuves sont possibles grâce au site [www.equides-excellence.fr](http://www.equides-excellence.fr) qui est ensuite en capacité de les communiquer à la base centrale de l'Ifce, SIRE. En 2018, 174 organisateurs ont organisé 645 concours et plus de 15 900 engagements ont été réalisés dans lesquels ont opéré les "officiels" SFET.

Les 25 races de la filière des équidés de travail, sont des races à très faibles effectifs dont 18 en danger critique d'extinction (moins de 200 naissances par an), les deux races ayant le plus fort effectif restant en dessous du seuil de 5 000 naissances par an.

Pour répondre à l'enjeu de la diversité génétique dans ces races, afin d'éviter la perte des ressources génétiques et la diminution des performances zootechniques dues à la consanguinité, France Ânes et Mulets a créé l'outil en ligne Cupidon.

Dès 2019, le déploiement d'une version améliorée par la SFET sera étendu à l'ensemble des 25 races.

Cupidon permet aux éleveurs de consulter en ligne la liste des reproducteurs disponibles dans chaque race avec des conseils d'accouplement basés sur des indicateurs de diversité génétique.

L'outil, à partir d'un socle commun, est adapté à chaque race en lien avec son Organisme de sélection, et fonctionne grâce aux données de la base SIRE gérée par l'Ifce et aux calculs réalisés par l'Ifce et l'Idele.

#### **Formation :**

Le développement de la plateforme Formation, connectée avec la plateforme Excellence, a permis d'assurer le suivi du parcours de formation du corps d'officiels SFET. Une mise à jour automatique des 2 plateformes permet d'afficher en temps réel le corps d'officiels SFET certifiés à destination des organisateurs de concours. Entre 2016 et 2019, plus de 260 personnes ont été formées au jugement des épreuves TTS (tests de tempérament simplifiés), pointage et épreuves travail. Avec les juges modèle et allures des races, le corps de juges représente plus de 500 personnes.

L'IFCE met à disposition de la filière des équidés de travail du personnel qui intervient sur le suivi du parcours de contrôle de performance et les formations.

### **1.3.2.2 Des actions de structuration des marchés : panorama et état des lieux**

#### **La structuration de l'aval :**

Le développement des débouchés économiques de la filière des équidés de travail passe par l'utilisation de l'énergie cheval, la mise en avant des races de territoire dans le tourisme, les productions bouchères et laitières.

#### **L'énergie cheval :**

L'énergie cheval est la force animale qui produit l'énergie nécessaire au travail aux champs, au débardage en forêt, aux transports et autres aides au portage (bât) et à la traction ainsi qu'à l'animation mécanique.

Les chevaux de trait sont de plus en plus utilisés par des communautés de communes ou des communes comme chevaux territoriaux : ramassage d'ordures, tri sélectif, transport de personnes, entretien des espaces verts ou encore tourisme sont autant de domaines dans lesquels il est possible d'utiliser un cheval de trait à la place d'engins motorisés.

L'objectif de la SFET est de dynamiser l'offre et la demande pour y répondre. Les moyens mis en place sont :

- la promotion de l'énergie cheval via sa plateforme « énergie cheval » labellisée COP21 ;
- l'expérimentation de prestations de hersage, transport de personnes, ramassage de déchets, .... sur des événements importants ;
- rassemblement des prestataires en traction animale au sein d'un organisme professionnel représentatif ;
- la mise en place prochaine de la labellisation.

### **Le maraîchage :**

En 2009 & 2012, les résultats des premiers Observatoire économique et social de la filière asine délivrent le constat suivant : le maraîchage est une niche économique qui se développe pour l'utilisation de l'âne.

Le département du Lot-et-Garonne a une vocation maraîchère confirmée : c'était donc un choix logique et cohérent de localiser l'École nationale des ânes maraîchers à Villeneuve-sur-Lot. Portée conjointement par l'Ifce, le Conseil des équidés de Nouvelle Aquitaine, la SFET et l'INAM, l'ENAM se développe sur le site du Haras national. En 2016, l'ENAM déménage sur le site de Lamothe, lui permettant d'être plus autonome.

Les objectifs que la SFET a défini à l'ENAM sont de :

- spécialiser les ânes qualifiés à l'issue du PEJET et les éduquer à la traction en maraîchage
- offrir une plateforme de formation pour des maraîchers, leur apprendre à connaître l'âne, l'utiliser au champ
- équiper les maraîchers : l'ENAM travaille sur l'innovation du matériel et accompagne les maraîchers pour l'achat de matériel.

La SFET est reconnue comme organisme de formation depuis 2017. Elle propose de la formation professionnelle continue, en initiation et perfectionnement à la traction asine, aux maraîchers en activité ou en cours d'installation.

Entre 2017 et 2018 l'activité de l'ENAM a doublé son activité pour atteindre 1 540 heures de formation dispensées en 2018.

En 2018, l'ENAM a formé 11 ânes au maraîchage, 9 ânes ont été transmis en location-vente à des maraîchers et 5 stagiaires souhaitaient acquérir un âne prêt à l'utilisation à l'issue de leur formation.

La demande d'ânes formés en maraîchage est de plus en plus importante et à ce jour l'ENAM ne peut répondre favorablement à toutes les demandes.

Le cheval est de plus en plus demandé par les propriétaires de domaines viticoles pour travailler dans les vignes. On observe donc une demande croissante en chevaux de trait formés pour le travail de la terre.

Le projet d'École du cheval vigneron porté en partenariat avec le Conseil des équidés de Nouvelle Aquitaine, s'articule autour de la valorisation des chevaux de trait pour la traction dans les vignes et la formation professionnelle à la traction animale à destination des ouvriers viticoles et des viticulteurs.

L'école sera développée sur 2 sites :

- Braud-Saint-Louis qui dispensera les formations initiation et qui sera le support pour la valorisation des chevaux ;
- Saint Emilion qui dispensera les formations perfectionnement.

En parallèle, la Chambre d'agriculture de Gironde développe le suivi d'exploitations viticoles en traction animale afin d'établir des références économiques, techniques et agronomiques.

La valorisation des équidés et la formation des hommes proposées sur les 2 écoles sont assurées par des agents IFCE mis à disposition de la SFET.

### **Le tourisme :**

De nombreux professionnels de la filière des équidés de travail, proposent des produits touristiques avec des équidés de travail. L'objectif du projet est de marquer le territoire français par les races locales et d'exploiter l'image territoriale des équidés de travail.

Pour atteindre ces objectifs une plateforme d'activités touristiques des prestataires a été mise en ligne, des brochures ont été éditées et la SFET a participé à de nombreux salons.

Afin de mettre en adéquation l'offre et la demande un travail avec une agence spécialisée va être mis en place dès 2019 pour dynamiser le site, structurer les offres et travailler avec des agences réceptives.

### **La production de lait :**

En 2014, l'observatoire économique de la filière âne a mis en évidence une augmentation du nombre de producteurs de lait d'ânesse.

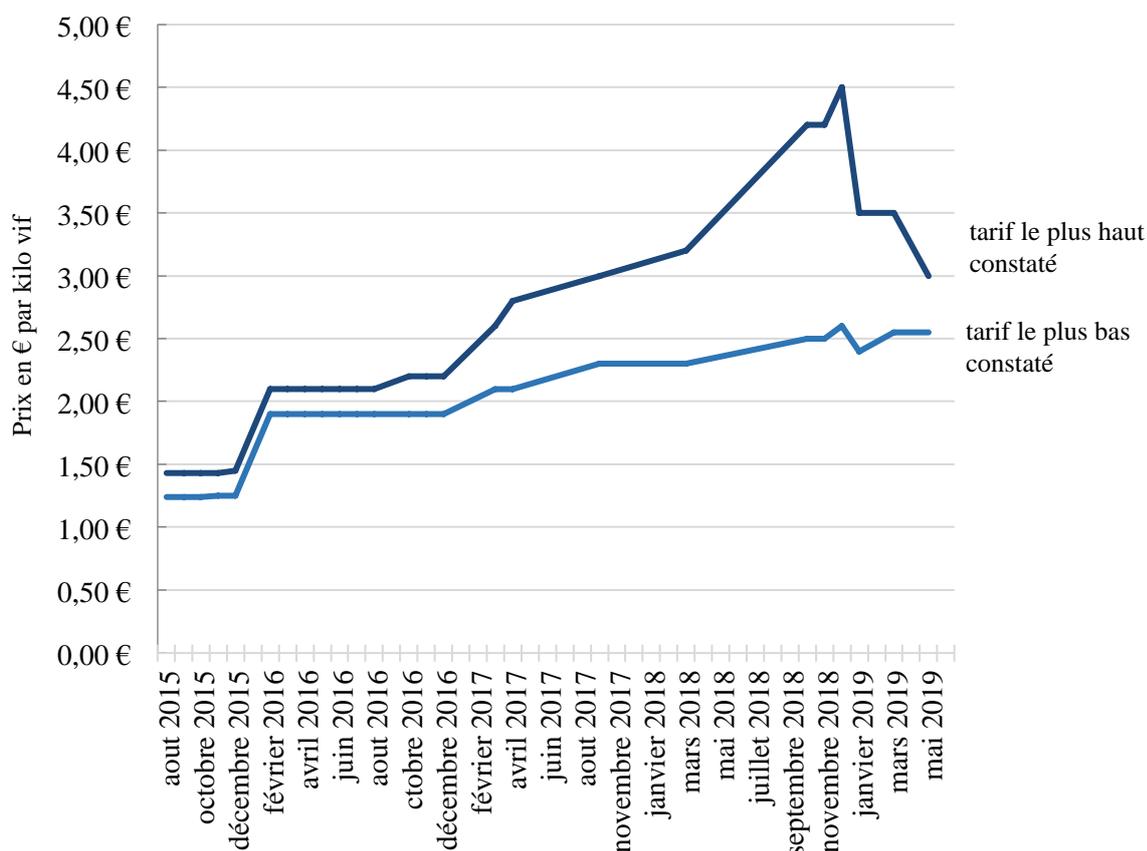
Les producteurs de lait d'ânesse et de jument se sont rapprochés pour créer en février 2019 une association de producteurs de lait d'équidés, France équidés lait.

Cette structure professionnelle se donne comme objectifs de :

- développer les débouchés,
- valoriser les animaux et leurs produits,
- mettre en commun les procédures de production, de traitement de conservation et de commercialisation de lait de femelles d'équidés domestiques – juments et ânesses dans le cadre d'une production fermière.

### **La production de viande :**

Depuis sa création en 2015, la filiale commerciale de la SFET, Equid'Export a ouvert en parallèle des marchés français existants, le marché du cheval de trait à destination bouchère au Japon. Le prix du kilo vif de cheval de trait en France est passé brutalement de 1€-1€40/kg vif à 2€/kg vif. En 2019, le prix est stable : aux alentours de 2,60 €/kg en moyenne sur toute la France.



**Figure 7. Évolution du prix du kilo vif de cheval de trait en France.**

En 2016, la SFET a créé la marque Hippolyte dans l'objectif de développer la vente de viande en circuit court et les premiers groupes locaux se mettent en place dans les Pyrénées Atlantiques. Ce projet a été handicapé par l'ouverture du marché vers le Japon et l'augmentation des cours qui a suivi. Il devenait parfois moins rentable de valoriser une carcasse en circuits courts que de vendre directement le poulain en vif. La stabilisation haute du cours du marché de la viande permet de retravailler les prix de revient. Nous pouvons donc relancer l'accompagnement des éleveurs dans le développement des circuits-courts et relancer la marque.

L'objectif de la démarche est de :

- Assurer une offre homogène sur l'année
- Assurer un maintien des prix des chevaux positifs à la piroplasmose qui ne sont pas exportables
- Valoriser la production locale
- Accompagner techniquement et commercialement les éleveurs
- Promouvoir la viande chevaline française par la mise en place de tournées du Food-Truck Hippolyte.

En 2019 ce projet sera relancé et développé notamment en Bourgogne-Franche-Comté en partenariat avec l'Association nationale du cheval de trait comtois. Les points de vente seront progressivement développés sur l'ensemble du territoire national.

### **Le projet 1 000 poulinières :**

La France a su conserver, malgré la mécanisation et grâce à la consommation de viande équine, 9 races de chevaux de trait qui entretiennent nos paysages et servent un marché de l'utilisation qui en se modernisant revient en force autant en ville qu'à la campagne.

Aujourd'hui, la viande de cheval connaît un second souffle grâce à l'émergence de nouveaux marchés à l'export et une revalorisation des prix qui promet d'être durable.

Or, si la demande est en hausse, la capacité de production peine à augmenter. Il y a de la place pour de nouveaux éleveurs et seuls ceux-ci permettront de remonter les effectifs de races. L'exemple du Japon nous montre que le marché de la viande peut être un facteur de destructions des races si la production ne s'organise pas assez rapidement pour permettre la conservation des reproducteurs sous la pression acheteuse du marché.

C'est pour apporter une réponse à cette problématique que la SFET assure la promotion du projet des 1 000 poulinières qui consiste, au cours des 3 prochaines années, à mettre en dépôt chez des agriculteurs des juments poulinières avec des objectifs :

- Économiques : approvisionner un marché porteur
- Micro-Économiques : favoriser la diversification des exploitations agricoles
- Prospectifs : amorcer le renouvellement des générations d'éleveurs
- Écologiques : relancer l'élevage d'équidés et revitaliser la biodiversité des prairies
- Conservatoires : sauvegarde d'un patrimoine génétique.

### **Organiser la rencontre entre l'amont et l'aval pour développer la commercialisation :**

La SFET s'est fixée comme objectif de développer la vente d'équidés, de produits dérivés et de prestations en tenant compte des spécificités des circuits de commercialisation et de promotion de chaque produit.

Elle se doit donc d'encourager la promotion de tous les produits de la filière des équidés de Travail en France et à l'international afin de développer les débouchés de l'ensemble de la filière des équidés de travail

Les salons sont des vitrines pour la promotion des races d'équidés de travail, leurs utilisations et leurs élevages. La fréquentation dont ils font preuve en fait des lieux privilégiés pour organiser des événements tels que des ventes d'équidés et des trophées d'utilisation.

Les actions de communication mises en place par la SFET passent par les sites internet, les réseaux sociaux et la presse, c'est pourquoi la SFET s'est impliquée dans la gestion d'un groupe de presse, Diligence Presse.

Le développement de la commercialisation des produits de la filière des équidés de travail passe par la recherche de nouveaux débouchés à l'international.

En partenariat avec l'ADEPTA, la SFET et sa filière Equid'Export travaillent sur :

- La prospection et l'analyse des marchés étrangers notamment sur les besoins spécifiques et les demandes en termes d'utilisation d'équidés de travail. Pour ce faire la SFET s'appuie sur sa cellule internationale, les différents OS qui la composent et ses partenaires en région que sont les conseils des chevaux.
- La mise en place de rencontres internationales avec l'accueil de délégations étrangères lors de manifestations (Equitaine, Sommet de l'Élevage, Salon international de l'Agriculture...)
- La structuration de l'offre SFET en fonction de la nature des projets

Les outils mis en place par la SFET tels que Equidés&Formation ou Equid'Export (filiale commerciale dont 100% du capital est détenu par la SFET) permettent de répondre aux différentes sollicitations venant de l'étranger telles que :

- l'achat d'ânes pour la récolte du bois de Sental en Nouvelle Calédonie
- la formation de meneurs d'ânes pour des exploitations maraîchères au Mali
- l'achat d'équidés
- la commercialisation de semence au Japon
- ....

Afin de répondre efficacement à la demande d'équidés, la SFET a mis en place une plateforme en ligne d'équidés à vendre : Equidé&Ventes qui permet aux éleveurs d'inscrire leurs équidés à vendre et d'éditer des catalogues d'équidés pour des demandes précises ou des salons.

Toutes les actions mises en place ont pour objectif de relancer l'élevage d'équidés et par conséquent sauvegarder le patrimoine génétique et revitaliser la biodiversité des prairies.

Les éleveurs et utilisateurs d'équidés de travail sont soucieux de la bien-traitance des équidés et notamment les 4 grands principes à savoir l'alimentation adaptée, l'hébergement adapté, la bonne santé et les comportements appropriés. A travers ses différentes actions mises en place, la SFET veille à ce que le bien-être animal soit respecté et développer des process qui vont dans ce sens.



## **2- Les objectifs**



## 2. Objectifs 2019 - 2023

### 2.1 Les axes de développement

La SFET a identifié 3 grands objectifs pour les 5 années à venir :

- Axe 1 : identifier et favoriser l'émergence de marchés rémunérateurs pour orienter la production
- Axe 2 : professionnaliser les acteurs de la filière : statuts des exploitants, structuration des métiers, formation...
- Axe 3 : accompagner les organismes de sélection dans la réflexion de l'écriture des plans de sélection de leurs races : définition des objectifs de sélection, des critères de sélection, le contrôle de performances, évaluation et modalités d'utilisation des reproducteurs.

Ces 3 grands axes de travail doivent permettre d'inverser les courbes des naissances en donnant une finalité économique aux équidés de travail. L'observation de cette inversion est le principal indicateur de réussite de ce programme. Il peut se diviser en trois sous-objectifs en fonction de la situation de chaque race :

- à minima, maintenir à ce niveau les races à effectifs moyens : comtois et bretons
- maintenir un niveau de production permettant de préserver la diversité génétique des races à faibles effectifs : percherons, ardennais, camargue, pottoks, mérens
- augmenter les effectifs des races en danger : toutes les autres

L'utilisation de l'outil de raisonnement des plans d'accouplement Cupidon doit permettre de concilier amélioration génétique et la préservation de la diversité génétique.

### 2.2 Les actions transversales

#### 2.2.1 L'observatoire des équidés de travail, instrument d'évaluation du poids économique de la filière

Les données de l'observatoire des équidés de travail 2019 (en cours) comparés à celui de 2024 permettront de compléter l'analyse des résultats de ce programme grâce à quelques indicateurs complémentaires :

- nombre d'entreprises utilisant des équidés de travail
- nombre d'emplois dans la filière équidés de travail
- chiffre d'affaires généré par la filière des équidés de travail
- 

#### 2.2.2 Un plan annuel de communication et de promotion

L'annualisation du plan permettra d'en ajuster le contenu en fonction :

- des moyens disponibles pour sa mise en œuvre
- de l'efficacité des dispositifs retenus par rapport à la réalisation des objectifs.

### 2.3 Le parcours de contrôle de performance des équidés de travail

#### **Le parcours de contrôle de performance des équidés de travail sera maintenu :**

Le PEJET est l'outil de base de la maison mère qui permet aux Organismes de Sélection de mener à bien leurs missions de définition des objectifs de sélection de leur race et du contrôle de la réalisation de ces objectifs.

Pour se faire, le PEJET et ses outils doivent être maintenus et constamment améliorés dans une recherche d'efficacité et de performance ce qui inclut de façons non exhaustives :

- maintenance et amélioration du site d'engagement, d'archivage et d'analyse des performances
- formation continue du corps des officiels : organisateurs, juges, pointeurs, observateurs
- formation des autres acteurs du parcours : éleveurs, utilisateurs.
- recherche et développement de nouveaux outils de contrôle de performance
- organisation d'épreuves de contrôle de performance

### **3- Le plan d'actions**



### 3. Plan d'actions

AXE 1 : identifier et favoriser l'émergence de marchés rémunérateurs pour orienter la production

<b>Axe 1</b>	<b>Identifier et favoriser l'émergence de marchés rémunérateurs pour orienter la production</b>
<b>Action 1</b>	<b>Ouvrir de nouveaux marchés à l'international</b>

<b>Contexte</b>	<p>L'ouverture d'un marché vers le Japon en 2016 a permis un doublement du prix de la viande de cheval significative ce qui a entraîné une augmentation du revenu des éleveurs de chevaux de trait.</p> <p>La filière des équidés de travail propose de multiples produits qui peuvent se positionner sur les marchés à l'étranger.</p>
<b>Objectif</b>	<p>La SFET doit poursuivre le développement les marchés de la filière des équidés de travail vers l'international auprès des professionnels de l'agriculture et de la filière équine.</p> <p>En 2018, la SFET a initié un partenariat avec la Corée et a été sollicitée à de nombreuses reprises par la Chine. Ces ouvertures vers les marchés internationaux doivent être confortées et développées dans les années à venir.</p> <p>La SFET va orienter sa campagne de promotion auprès des pays d'Asie (Corée, Chine...), d'Europe de l'Est mais également après de pays d'Afrique qui sont à la recherche de formations de traction asine et équine.</p>
<b>Modalité d'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- analyse des besoins et des attentes - Prospection des marchés</li> <li>- création de supports spécifiques en fonction de leurs demandes (plaquettes et supports multimédia sur les races, leur utilisation, le matériel, la viande chevaline, etc.)</li> <li>- Accueil des délégations étrangères</li> <li>- voyage de consolidation des marchés</li> <li>- réalisation de supports multilingues sur les 25 races et leurs utilisations pour diffusion (plaquettes, vidéos de démonstration/reportages, sites internet)</li> </ul>
<b>Cible</b>	Potentiels clients étrangers pour achats d'équidés, semences, formations, ...
<b>Planification</b>	2019 à 2023
<b>Critère de suivi et d'évaluation</b>	<p>Nombre de marchés ouverts</p> <p>Nombre de ventes d'équidés, formations, ....</p>

<b>Axe 1</b>	<b>Identifier et favoriser l'émergence de marchés rémunérateurs pour orienter la production</b>
<b>Action 2</b>	<b>Accompagner la création et le fonctionnement de groupements de professionnels</b>

<b>Contexte</b>	<p>La Fédération nationale ânes et randonnées (FNAR) a été créée il y a plus de 20 ans et compte à ce jour plus de 60 professionnels. La FNAR est aussi un lieu d'échange entre des professionnels qui y partagent savoirs et expériences.</p> <p>Les chiffres du dernier observatoire de France Ânes et Mulets ont montré une augmentation significative du nombre de producteurs de lait d'ânesse et de maraîchers utilisant l'âne. Il devient donc important d'organiser ces nouvelles filières. L'observatoire de la filière des équidés de travail va nous permettre d'identifier de nouveaux groupements professionnels et confirmer l'activité de professionnels déjà présents débardeurs, viticulteurs en traction animale, producteurs de lait,....</p>
<b>Objectif</b>	A l'instar de la FNAR, plusieurs groupements de professionnels doivent se mettre en place afin d'avoir des secteurs forts, organisés et force de propositions pour le développement des utilisations et des produits de la filière des équidés de travail
<b>Modalité d'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner les différentes branches professionnelles (utilisateurs de chevaux pour traction animale, maraîchers, laitiers, ....) à s'organiser en groupement de professionnel</li> <li>- Aider ces organisations à développer leurs projets, études, ....</li> </ul>
<b>Cible</b>	les éleveurs, utilisateurs, professionnels de la filière
<b>Planification</b>	2019 à 2023
<b>Critère de suivi et d'évaluation</b>	<p>Nombre de groupements mis en place</p> <p>Nombre de professionnels adhérents à ces groupements</p>

<b>Axe 1</b>	<b>Identifier et favoriser l'émergence de marchés rémunérateurs pour orienter la production</b>
<b>Action 3</b>	<b>Accompagner le développement de la vente directe de viande chevaline</b>

<b>Contexte</b>	Jusque 2017 le marché de la viande chevaline était réduit à l'existence d'un marché d'exportation au client unique l'Italie Avec l'ouverture d'un marché vers le Japon et après plusieurs d'années d'augmentation des prix de la viande on constate une stabilisation du cours du cheval de trait.
<b>Objectif</b>	Le projet « Hippolyte » a pour objectif d'accompagner les éleveurs de la SFET dans la commercialisation en circuit-court de viande chevaline afin que le marché se diversifie et ne repose pas uniquement sur le marché à l'export. Le projet doit également permettre d'étendre le concept aux points de distribution traditionnelle. Au-delà de la sauvegarde de races anciennes à qui ce projet donne une destination économique, nos chevaux contribuent au maintien de la biodiversité sauvage en pacageant des espaces protégés ou difficiles pas valorisables sans eux.
<b>Modalité d'action</b>	La marque Hippolyte a été créée et déposée en 2016 il faut maintenant la développer sur l'ensemble du territoire La SFET sera en charge de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser la production locale : réseau national de groupes locaux, réseau de commercialisation local via les points de vente, spécialisation culinaires régionales</li> <li>• Assurer une offre à l'année :</li> <li>• Assurer un réseau de commercialisation (boucheries, restaurants...)</li> <li>• Accompagnement technique et commercial des éleveurs</li> </ul> Les éleveurs auront en charge : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Trouver un nombre d'équidés satisfaisant pour lancer l'activité et la maintenir</li> <li>• Travailler avec des abattoirs de proximité agréés à l'abattage d'équidés</li> <li>• Travailler avec des ateliers de découpe et de transformation</li> <li>• Développer des points-relais et réseaux de commercialisation : débiter par leurs propres réseaux,</li> </ul>
<b>Cible</b>	Éleveurs
<b>Planification</b>	2019 à 2023
<b>Critère de suivi et d'évaluation</b>	Nombre de réseaux de circuit courts mis en place Nombre d'animaux dont la viande a été vendue

<b>Axe 1</b>	<b>Identifier et favoriser l'émergence de marchés rémunérateurs pour orienter la production</b>
<b>Action 4</b>	<b>Mettre en place des démarches de qualité</b>

<b>Contexte</b>	En 2015 un travail a été initié pour mettre en place une démarche de qualité destinée aux prestataires de service en traction animale et portage. En parallèle, la SFET a repris les qualifications loisirs mais la « Qualification Loisirs Écurie » avait été supprimée en 2017. La demande des professionnels pour qu'elle soit rétablie ayant été très forte, cette labellisation a été remise en place en 2018 mais il est nécessaire la placer dans une démarche de qualité plus professionnelle.
<b>Objectif</b>	Mettre en place des démarches de qualités permettant une valorisation des offres de la filière auprès de la clientèle et une valorisation des bonnes pratiques des exploitations notamment sur la bien-traitance et l'agriculture raisonnée. Répondre à la tendance actuelle pour la pratique de l'équitation : "le souci de plus en plus présent de sécurité des pratiquants, donc d'équidés adaptés à tout pratiquant. Ce souci rejoint deux préoccupations majeures : limiter les risques d'accidents liés à la pratique et limiter le taux d'abandon"
<b>Modalité d'action</b>	- Utilisation des outils partagés mis en place par la FCC pour l'autodiagnostic et la certification collective pour le développement de : *Démarche de qualité des prestataires de service en traction animale et portage *Labellisation Loisirs des structures équestres *Labellisation des produits de la filière (viande, lait, ...)
<b>Cible</b>	Éleveurs, utilisateurs, acheteurs potentiels....
<b>Planification</b>	2019-2023
<b>Critère de suivi et d'évaluation</b>	Nombre d'entreprises ayant initié une démarche de qualité

<b>Axe 1</b>	<b>Identifier et favoriser l'émergence de marchés rémunérateurs pour orienter la production</b>
<b>Action 5</b>	<b>Développer les produits utilisant les équidés de travail (tourisme, traction animale,...)</b>

<b>Contexte</b>	<p>Equidés &amp; Vacances.fr mis en place par la SFET en 2016 répertorie des offres de prestations d'éleveurs concernant des activités dans le monde des équidés : hébergements (gîte, auberge), activités de plein air (balade, randonnées, stage) ou encore découverte d'élevages sur toute la France. Ce site rentre dans la catégorie des sites interconnectés de la SFET.</p> <p>En parallèle la SFET a réalisé le site Energie-cheval.fr qui a pour objectif de recenser l'ensemble des activités utilisant l'énergie cheval. Les prestations en traction animale sont variées et demandent à être structurées et développées.</p>
<b>Objectif</b>	Structurer les offres existantes sur le tourisme, la traction animale,..., la développer et trouver des marchés en France et à l'international pour ces produits.
<b>Modalités d'action</b>	<p>Mettre en place d'un partenariat avec des prestataires qui ont la capacité d'accompagner la maison mère sur les marchés</p> <p>Structurer l'offre en travaillant avec les prestataires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recenser les offres déjà structurées et les améliorer afin qu'elles répondent à une demande</li> <li>- Aider les prestataires à structurer leur offre si besoin</li> </ul> <p>Développer les marchés pour les produits</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un portefeuille de clients en France et à l'étranger notamment dans les pays limitrophes</li> <li>- Promouvoir les produits</li> <li>- Commercialiser les produits</li> </ul> <p>Mettre en place les outils permettant la commercialisation des produits</p>
<b>Cible</b>	Éleveurs, utilisateurs, prestataires, ...
<b>Planification</b>	2019 à 2023
<b>Critère de suivi et d'évaluation</b>	<p>Nombre de produits mis au catalogue</p> <p>Nombre de prestations vendues par la plateforme</p>

AXE 2 : professionnaliser les acteurs de la filière : statuts des exploitants, structuration des métiers, formation...

<b>Axe 2</b>	<b>Professionaliser les acteurs de la filière</b>
<b>Action 6</b>	<b>Former les officiels du circuit de contrôle de performance</b>

<b>Contexte</b>	Le PEJET doit fournir aux associations nationales de races et aux éleveurs les outils de sélection et d'orientation de la production de façon fiable et en lien avec les attentes des consommateurs.
<b>Objectif</b>	Développer et harmoniser les compétences des officiels
<b>Modalité d'action</b>	<p>Poursuite de la formation du corps d'officiels, initiée en 2015, en fonction des évolutions du PEJET, des nouvelles compétences acquises, et des données dont nous avons besoin pour développer les outils de sélection :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- données sur le tempérament des équidés,</li> <li>- données sur les aptitudes aux activités de travail de l'équidé,</li> <li>- données de pointage sur les aptitudes morphologiques à l'utilisation</li> <li>- ....</li> </ul> <p>Les certificats d'aptitude vont être mis en place pour les équidés de 4 ans et plus ce qui implique une formation particulière des acteurs qui seront amenés à délivrer ces certificats.</p> <p>Mise en place d'un programme annuel de formations et utilisation du site Equidés&amp;Formation.</p>
<b>Cible</b>	Corps des officiels du PEJET
<b>Planification</b>	2019 à 2023
<b>Critère de suivi et d'évaluation</b>	<p>Nombre de sessions mises en place</p> <p>Nombre de juges formés</p>

<b>Axe 2</b>	<b>Professionaliser les acteurs de la filière</b>
<b>Action 7</b>	<b>Former les producteurs, transformateurs et utilisateurs</b>

<b>Contexte</b>	Les techniques utilisées par les professionnels de la filière évoluent et certaines doivent être maîtrisées par ces derniers afin qu'ils soient performants techniquement et économiquement.
<b>Objectif</b>	Offrir aux éleveurs et/utilisateurs de nouvelles compétences et des connaissances techniques et économiques sur les modes de productions et les attentes des consommateurs.
<b>Modalité d'action</b>	Mise en place de formations en lien avec les techniques d'élevage, l'alimentation, le travail des équidés, les utilisations, .... Mise en place d'un programme annuel de formations et utilisation du site Equidés&Formation.
<b>Cible</b>	Éleveurs, utilisateurs ,....
<b>Planification</b>	2019 à 2023
<b>Critère de suivi et d'évaluation</b>	Nombre de sessions mises en place Nombre de thèmes abordés Nombre de juges formés

<b>Axe 2</b>	<b>Professionaliser les acteurs de la filière</b>
<b>Action 8</b>	<b>Mettre en place de formations professionnelles continues</b>

<b>Contexte</b>	Actuellement on constate un engouement pour l'utilisation des équidés de travail sur les exploitations agricoles notamment pour en maraîchage et en viticulture.
<b>Objectif</b>	Accompagner l'ensemble des utilisateurs de l'âne en maraîchage et du Cheval dans la Vigne de A à Z, tant sur la valorisation des équidés, sur la formation des hommes que sur l'innovation des outils.
<b>Modalité d'action</b>	<p>L'ENAM (Ecole Nationale de l'Âne Maraîcher) a été initiée par l'IFCE à Villeneuve sur Lot et a été reprise par la filière en 2016. Les actions mises en place doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Spécialiser les Ânes <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualifiés à l'issue du PEJET</li> <li>• Éduqués à la traction en maraîchage</li> </ul> </li> <li>- Former des Maraîchers <ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprendre à connaître l'Âne</li> <li>• Utiliser l'Âne au champ</li> <li>• Accompagnement personnalisé</li> </ul> </li> <li>- Équiper les Maraîchers <ul style="list-style-type: none"> <li>• Innovation dans le matériel</li> <li>• Location-vente Âne &amp; Outils</li> </ul> </li> </ul> <p>Afin de pouvoir répondre favorable aux nombreuses sollicitations, une délocalisation de l'ENAM devient nécessaire.</p> <p>Sur le principe de l'ENAM, l'École Nationale du Cheval Vigneron (ENCV) va être mise en place en Gironde. Cette école permettra de valoriser les chevaux, former les hommes et équiper les viticulteurs.</p>
<b>Cible</b>	Maraîchers, viticulteurs, salariés d'exploitations agricoles, prestataires en traction animale, personnes en reconversion professionnelle,...
<b>Planification</b>	2019 à 2023
<b>Critère de suivi et d'évaluation</b>	Nombre de formations mises en place Nombre d'heures stagiaires vendues

AXE 3 : accompagner les organismes de sélection dans la réflexion de l'écriture des plans de sélection de leurs races : définition des objectifs de sélection, des critères de sélection, le contrôle de performances, évaluation, diffusion et utilisation des reproducteurs.

<b>Axe 3</b>	<b>Accompagner les organismes de sélection dans la réflexion de l'écriture des plans de sélection de leurs races</b>
<b>Action 9</b>	<b>Mettre à jour les outils existants de contrôle de performance</b>

<b>Contexte</b>	La mise en place du PEJET en 2014 a permis à la SFET d'être agréée en septembre 2017, par arrêté du Ministère de l'agriculture pour la réalisation de l'enregistrement et du contrôle des performances des races de la filière des équidés de travail.
<b>Objectif</b>	Corréler l'ensemble des données obtenues lors des épreuves du parcours pour caractériser les produits de la filière afin que les éleveurs aient les informations et outils pour sélectionner au plus tôt dans leurs élevages et améliorer l'efficacité de leurs sélections.
<b>Modalité d'action</b>	Organisation générale du circuit de contrôle de performance : amélioration, gestion, suivi, contrôle.  Amélioration du site d'engagement Equidé&Excellence pour gérer le circuit et répondre aux exigences réglementaires.
<b>Cible</b>	Eleveurs, utilisateurs
<b>Planification</b>	2019 - 2023
<b>Critère de suivi et d'évaluation</b>	Nombre d'engagements annuels effectués sur Equidés&Excellence

<b>Axe 3</b>	<b>Accompagner les organismes de sélection dans la réflexion de l'écriture des plans de sélection de leurs races</b>
<b>Action 10</b>	<b>Déployer Cupidon pour l'ensemble des races d'équidés de travail</b>

<b>Contexte</b>	Sur les 25 races de la filière des équidés de travail, plus de 90% des races sont à très faibles effectifs : 23 avec moins de 10 000 femelles reproductrices (menacées d'être perdues par l'agriculture) dont 18 en danger critique d'extinction (moins de 200 naissances par an), les deux races ayant le plus fort effectif restant en dessous du seuil de 5 000 naissances par an.
<b>Objectif</b>	Répondre à l'enjeu de la diversité génétique dans les races à faibles effectifs afin d'éviter la perte des ressources génétiques et la diminution des performances zootechniques dues à la consanguinité. Cet outil vient en complément du Parcours de contrôle de performances.
<b>Modalité d'action</b>	France Ânes et Mulets a créé l'outil en ligne Cupidon en 2016 et dès 2019, le déploiement d'une version améliorée par la SFET sera étendu à l'ensemble des 25 races. Cupidon permet aux éleveurs de consulter en ligne la liste des reproducteurs disponibles dans chaque race avec des conseils d'accouplement basés sur des indicateurs de diversité génétique. L'outil, à partir d'un socle commun, est adapté à chaque race en lien avec son Organisme de Sélection, et fonctionne grâce aux données de la base SIRE gérée par l'Ifce et aux calculs réalisés par l'Ifce et l'Idèle.
<b>Cible</b>	Éleveurs
<b>Planification</b>	2019 - 2023
<b>Critère de suivi et d'évaluation</b>	Nombre d'éleveurs utilisant l'outil Cupidon

<b>Axe 3</b>	<b>Accompagner les organismes de sélection dans la réflexion de l'écriture des plans de sélection de leurs races</b>
<b>Action 11</b>	<b>Mettre en place de nouveaux outils de contrôle de performance pour les productions lait et viandes - Saisir l'opportunité de marchés émergeant pour proposer de nouveaux outils</b>

<b>Contexte</b>	<p>Depuis sa création, la SFET a développé le circuit de contrôle de performance basé sur la sélection, la caractérisation du tempérament, la caractérisation du cheval de travail, et la valorisation des équidés à l'utilisation.</p> <p>Avec le développement des filières lait et viande, il devient donc nécessaire de mettre en place de nouveaux outils de contrôle de performance pour les productions lait et viande.</p>
<b>Objectif</b>	Développer des outils permettant de caractériser les productions laitières et viande chez les équidés.
<b>Modalité d'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Réalisation d'une étude sur la caractérisation lait et viande</li> <li>-Développement des outils de contrôle de performance pour les productions lait et viande.</li> </ul>
<b>Cible</b>	Éleveurs, utilisateurs
<b>Planification</b>	2019 - 2023
<b>Critère de suivi et d'évaluation</b>	

<b>Axe 3</b>	<b>Accompagner les organismes de sélection dans la réflexion de l'écriture des plans de sélection de leurs race</b>
<b>Action 12</b>	<b>Mettre en place les certificats d'aptitude correspondants aux différents secteurs du marché</b>

<b>Contexte</b>	L'ensemble des épreuves du Parcours d'excellence du jeune équidé de travail (PEJET) permet dès l'âge de 1an la caractérisation et la valorisation progressive des jeunes équidés. Les certificats d'aptitude sont l'aboutissement de ce parcours pour les équidés de 4ans et plus.
<b>Objectif</b>	Les certificats d'aptitude ont pour but d'évaluer l'aptitude de l'équidé à une utilisation spécifique, ils permettent de certifier aux acheteurs que l'équidé est apte pour l'utilisation donnée. Mettre en place une quinzaine de certificats d'aptitude qui répondent aux besoins du marché.
<b>Modalités d'action</b>	Identification des marchés à l'aide de l'observatoire Mis en place avec des professionnels au fur et à mesure de l'identification des marchés (rédaction des certificats, recherche des structures d'accueil, mise en place de la méthodologie sur site...) Suivi et bilan des différents certificats
<b>Cible</b>	Éleveurs, utilisateurs
<b>Planification</b>	2019 - 2023
<b>Critère de suivi et d'évaluation</b>	Nombre de certificats mis en place Nombre d'équidés ayant passé les certificats

<b>Axe 3</b>	<b>Accompagner les organismes de sélection dans la réflexion de l'écriture des plans de sélection de leurs races</b>
<b>Action 13</b>	<b>Apporter un appui technique aux organismes de sélection</b>

<b>Contexte</b>	<p>L'arrêté du 11 juin 2010 fixant les conditions d'agrément des organismes de sélection pour intervenir dans la sélection et l'amélioration génétique des équidés mentionnait une fin d'agrément au 31 décembre 2014. A partir du 1er janvier 2015, le décret 2014-1728 confia à l'Ifce les missions d'Organisme de Sélection pour les races d'équidés reconnues en France.</p> <p>L'arrêté du 28 Avril 2016 a permis aux associations nationales de race qui le souhaitaient de débiter la constitution de leur dossier de demande d'agrément.</p> <p>A ce jour les 25 associations nationales de race ont été agréés en tant qu'Organisme de Sélection.</p> <p>Chaque organisme de sélection agréé en application de l'article L. 653-3, a en charge les missions suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. définit les objectifs de sélection en veillant à la gestion de la variabilité génétique et, si nécessaire, à l'adaptation de cette population aux particularités des territoires ou des filières ainsi qu'à la préservation de la race;</li> <li>2. définit les caractéristiques de la population pour laquelle il est agréé et les critères d'appartenance à cette population en conformité avec la réglementation de l'Union européenne et les accords adoptés par les organisations internationales compétentes;</li> <li>3. tient le livre généalogique ou le registre zootechnique de cette population et certifie l'appartenance à la race ou à la population animale sélectionnée;</li> <li>4. délivre, directement ou sous son contrôle, tout document relatif à ces missions, notamment le document d'identification de l'équidé incluant son certificat généalogique.</li> </ol> <p>Toutes les races ont délégué à l'Ifce la tenue du livre généalogique et la délivrance des documents d'identification.</p>
<b>Objectif</b>	Aider les 25 races à assurer leurs missions d'organisme de sélection.
<b>Modalité d'action</b>	<p>Mise à disposition des différents outils mis en place par la SFET (Excellence, Cupidon, .....)</p> <p>Appui technique pour l'utilisation des outils</p> <p>Mutualisation des moyens pour les actions de promotion, communication, commercialisation, ...</p>

<b>Cible</b>	Organismes de sélection
<b>Planification</b>	2019 - 2023
<b>Critère de suivi et d'évaluation</b>	

## ACTIONS TRANSVERSALES

	<b>ACTIONS TRANSVERSALES</b>
<b>Action 1</b>	<b>Observatoire Économique de la Filière des Équidés de Travail</b>

<b>Contexte</b>	La connaissance de la filière est indispensable pour proposer des projets de développement, en mesurer les effets et permettre leur accompagnement financier au bénéfice des utilisateurs et des éleveurs. S'appuyant sur les observatoires menés par France Ânes et Mulets en 2009 et 2014, la SFET va étendre le dispositif à l'ensemble de la filière des équidés de travail.
<b>Objectif</b>	L'objectif de cet observatoire est de montrer que la filière des équidés de travail est une réelle filière économique qui crée des emplois, participe à la revitalisation de certains secteurs et à l'entretien de zones écologiques réparties sur le territoire nationale.
<b>Modalité d'action</b>	L'observatoire est mené en partenariat avec les observatoires économiques régionaux portés par la FCC. La restitution des travaux se fera sous forme de conférence, réalisation de documents d'information.....
<b>Cible</b>	
<b>Planification</b>	La réactualisation de l'observatoire doit être continue avec des temps forts tous les 3/4 ans environ
<b>Critère de suivi et d'évaluation</b>	Évolution des chiffres clés de la filière

	<b>ACTIONS TRANSVERSALES</b>
<b>Action 2</b>	<b>Plan annuel de promotion et de communication</b>

<b>Contexte</b>	L'ensemble des actions de développement mis en place par la SFET doit être suivi d'un plan de communication et de promotion afin de les faire connaître et qu'elles soient suivies.
<b>Objectif</b>	<p>La SFET s'est fixée comme objectif de développer la vente d'équidés, de produits dérivés et de prestations en tenant compte des spécificités des circuits de commercialisation et de promotion de chaque produit.</p> <p>Elle se doit donc d'encourager la promotion de tous les produits de la filière des équidés de Travail en France et à l'international afin de développer les débouchés de l'ensemble de la filière des équidés de travail</p>
<b>Modalité d'action</b>	<p>Un plan de promotion et de communication sera établi chaque année, il reposera notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la promotion de la filière sur les foires et salons en France et à l'étranger</li> <li>- la promotion sur internet</li> <li>- la création d'éléments de communication ....</li> </ul> <p>Renforcement et développement vers l'international du groupe de presse afin qu'il devienne le fer de lance de notre communication à l'export.</p>
<b>Cible</b>	Éleveurs, utilisateurs, étrangers, grand public,....
<b>Planification</b>	Annuelle
<b>Critère de suivi et d'évaluation</b>	Participation aux salons Éléments de communication créés

Les différentes actions présentées ci-dessus pourront être complétées en fonction des veilles perspectives et l'émergence d'actions :

- **Les actions nouvelles** en démarrage mais dont l'importance est encore difficile à évaluer et à répartir entre les différentes actions décrites ci-dessous
- **Les actions qui émergeront**
- **Les actions anciennes reconduites**, importantes à conduire mais regroupées compte tenu de leur volume individuel limité
- **Les actions conduites en région**
- **Certaines actions conduites par les organismes adhérents** à la SFET auxquelles cette dernière apporte son soutien

## **4- Trajectoire financière prévisionnelle**



## 4. Trajectoire Financière Prévisionnelle

Le plan de financement de la filière des équidés de travail est couvert par des dotations du Fonds EPERON, des subventions du Ministère de l'Agriculture et des ressources propres dans les pourcentages respectifs 28,80 %, 50 % et 21,20 %.

Ressources		Emploi
Autofinancement	500 000 €	Fonctionnement
Fonds EPERON	500 000 €	Encouragements
	300 000 €	Communication Formation
MAAF	450 000 €	
	960 000 €	PEJET
<b>2 710 000 €</b>		

La SFET bénéficie également d'une mise à disposition de personnel de l'IFCE, ce qui représente une aide de 243 000€ à la filière des équidés de travail.

La mise en place et les encouragements du parcours de contrôle de performance représentent plus de 50 % du budget de la filière pour à ce jour environ 15 000 engagés alors que les produits générés par le parcours ne représentent que 11 % des recettes.

A 5 ans l'objectif est de tripler le nombre d'engagés pour dépasser les 40 000 engagés. Les encouragements aux élèves, ne pourront pas suivre cette progression mais devront à minima être multipliés par deux pour conserver l'effet incitatif encore nécessaire dans cette période de lancement du PEJET. La prise en charge des frais d'organisation du circuit de contrôle de performances pourra rester stable en valeur absolue, ce qui correspond en réalité à une baisse de 66 % qui ne sera que très partiellement compensée par la hausse de l'enveloppe générée par les engagements des élèves.

Pour atteindre cet objectif, il n'y a que deux possibilités qui sont d'obtenir le doublement de la dotation du Fonds éperon (pour passer de 500 k€ à 1 million d'€) ou d'augmenter la part des ressources propres de la filière par la mise en place d'une contribution supplémentaire des éleveurs et des utilisateurs.

L'exemple de l'ouverture du marché japonais par la SFET nous a montré que le marché laisse la prise de risque à la filière et que le retour économique n'est effectif que sur les acteurs de cette filière. En effet, pour répondre à la demande du marché japonais restée en souffrance depuis plus de 10 ans, la SFET a consacré un million d'euros sur ses fonds propres pour créer une filiale commerciale, Equid'Export. Une fois le marché ouvert grâce à ces investissements lourds, des marchands se sont engouffrés dans la brèche ouverte pour engranger des bénéfices qui ne reviendront pas vers la maison mère. Au-delà, les vrais bénéficiaires de cette ouverture de marché sont les éleveurs (qui parfois ne sont même pas adhérents des Organismes de sélection) dont le revenu global a suivi l'augmentation du cours de la viande de cheval de 1,3 € à 3 € le kilo vif soit un revenu global supplémentaire estimé à 7 millions d'euros par an depuis 3 ans.

Les ressources de la maison mère ne peuvent donc pas provenir de ces ouvertures de marchés mais doivent être assurées en amont, ou en aval, par les cotisations volontaires ou obligatoires des éleveurs et des utilisateurs.

La mise en place de ces cotisations ne peut être possible que si les 2 pré-requis suivants sont effectifs :

- la mise en place des actions de promotion et commercialisation doit permettre d'augmenter la rentabilité économique des élevages afin que le financement des actions de la filière par les éleveurs et les utilisateurs soit facilement accepté.
- les prélèvements doivent concerner tous les bénéficiaires des actions mises en place y compris pour des professionnels non adhérents aux Organismes de sélection et, pour éviter toutes distorsions de concurrence, ils doivent être élargis aux équidés d'origines constatées et non constatées du type équidés de travail.

L'objectif de la filière est d'inverser la courbe des naissances. La mise en place de ce plan pourrait permettre l'augmentation de 50 % du nombre de naissances. L'atteinte de cet objectif et le développement progressif des cotisations volontaires ou obligatoires des éleveurs et des utilisateurs permettraient à la maison mère d'augmenter sa part de ressources propres significativement jusqu'à atteindre une totale autonomie.

Le calendrier de mise en place de ce plan est :

- 2019/2021 : réalisation des actions prévues dans le plan ; renforcement des marges des éleveurs et utilisateurs ; discussion avec la filière équine pour une meilleure prise en compte des équidés de travail par le Fonds éperon ; négociation de la mise en place des contributions supplémentaires avec la filière des équidés de travail.
- 2022/2023 : mise en place des contributions/

Ressources		Emploi
Autofinancement	500 000 €	Fonctionnement
	500 000 €	Encouragements
Fonds EPERON	500 000 €	
	300 000 €	Communication Formation
MAAF	450 000 €	
	960 000 €	PEJET
<b>3 210 000 €</b>		

Maintien de la mise à disposition de personnel de l'IFCE, qui représente une aide de 243 000€ à la filière des équidés de travail.

La SFET assurera le suivi de ce plan filière, à ce titre, il s'agira de :

- dresser le bilan des actions réalisées ;
- identifier les axes d'amélioration ;
- réviser le cas échéant les stratégies mises en œuvre ;
- assurer au terme des cinq années, l'évaluation du plan filière.

La mise en place d'indicateurs dans la déclinaison permettra de faciliter le pilotage, le suivi, et l'évaluation des actions soutenues. Il s'agit d'indicateurs de suivi permettant d'évaluer la situation de la filière des équidés de travail mais également de mesurer l'impact des stratégies mises en œuvre.



## **Organigramme**



### Le Conseil d'Administration

**Président :** Eric Rousseaux  
**Vice Présidente :** Véronique Monteil  
**Vice Présidente :** Brigitte Léon  
**Trésorier :** Cyrille Decosne  
**Secrétaire général :** Elisabeth Bignon  
 Béatrice Barney  
 Sylvie Cheyrezy  
 Philippe Hubert  
 Evelyne Lapouge Astrié  
 Pierre Yves Pose  
 Elena Texier  
 Thierry Trazic  
 Invité permanent : Eric Allain

### Conseil des Représentants

2 représentants (dont 1 élu) par ANR



Présidents des ANR

#### La Filière Trait

Association Nationale de Race du Trait du Nord - Yves Spriet  
 Association Nationale des Races Mulassières du Poitou - Thierry Faivre  
 Association Nationale du Cheval de Trait Comtois - Emmanuel Perrin  
 Société Hippique Percheronne de France - Lionel Blanchet  
 Syndicat des Eleveurs du Cheval Breton - André Plessis  
 Syndicat Hippique Boulonnais - Jean Paul Munn  
 Syndicat National des Eleveurs et Utilisateurs de Chevaux Cob Normand - Didier Lalonde  
 Union des Eleveurs de Chevaux de la Race Ardennoise - Marc Bardin  
 Union Nationale du Cheval Trait Auxois - Jean Paul Bureau

#### La Filière Territoire

Association des Eleveurs de Chevaux de Race Camargue - Thierry Trazic  
 Association du Cheval Henson - Marc Berquin  
 Association Nationale du Cheval Castillonnais d'Ariège Pyrénées - Laurent Levoyer  
 Association Nationale du Cheval de Race Auvergne - Laurent Pradier  
 Association Nationale du Cheval du Vercors de Barraquand - Sylvain Piltant  
 Association Nationale du Poney Landais - Véronique Monteil  
 Association Nationale du Pottok - Didier Dublanc  
 SHERPA France - Catherine Alzieu

#### La Filière Âne/Mulet

Association de l'Âne Bourbonnais - Jean Luc Charnin Saligot  
 Association de l'Âne de Provence - Daniel Bignon  
 Association de l'Âne du Cotentin - Brigitte Pilate  
 Association de l'Âne Normand - Sylvie Cheyrezy  
 Association des Eleveurs d'Anes et Mulets des Pyrénées - Frédéric Ducazeau  
 Association Française de l'Âne Grand Noir du Berry - Gérard Perrot  
 Association Nationale des Races Mulassières du Poitou - Thierry Faivre

### Représentation SFET –Conseils

#### Extérieurs

**Filière Cheval :** Eric Rousseaux  
**Conseil Scientifique :** Eric Rousseaux  
**Comité SIRE :** Eric Rousseaux & Clémentine Bonnin (CM)  
**Comité Filière :** Eric Rousseaux & Clémentine Bonnin (CM)  
**Race de France :** Eric Rousseaux & Elisabeth Bignon  
**ACTA :** Eric Rousseaux (représente l'Ifce)  
**CA IFCE :** Véronique Monteil

### La Commission Développement & Communication

**Présidente :** Véronique Monteil  
 Philippe Hubert  
 Eric Rousseaux

*Chargés de mission :*

*Responsable - Clémentine Bonnin*  
*Salons nationaux (SIA/Cournon) - Laure Desplanches*  
*Equitalyon – Karen Fougerat*  
*Angers – Amandine Parisi*  
*Salons locaux et internationaux - Coralie Bonneau*  
*Communication (Réseaux sociaux et sites) - Clémentine Bonnin*  
*Equidés Vacances / Ventes / TV & Sites ANR - Amandine Parisi*  
*Cupidon - Clémentine Bonnin*  
*Energie Cheval - Clémentine Bonnin*  
*Pâturage Mixte - Coralie Bonneau*



### Missions transversales

*Déléguée générale : Magali Bogaert*  
*Gestion comptable : Karen Fougerat*  
*International : Coralie Bonneau*  
*Formation : Magali Bogaert*



### La Commission Excellence

**Président :** Pierre Yves Pose

Evelyne Lapouge Astrié  
 Hubert Leneveu  
 Brigitte Léon  
 Elena Texier

*Chargés de mission :*

*Responsable - Valérie Olivier*  
*Caractérisation Tempérament - Coralie Bonneau*  
*Caractérisation Morphologie - Valérie Olivier*







Anes et Mulets



Chevaux de Trait



Chevaux et Poneys  
de Territoire



Société Française des Équidés de Travail  
17, cours Xavier Arnoz  
33 000 BORDEAUX  
gestion@sfet.fr  
<http://www.sfet.fr>